



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Réunification familiale et risque terroriste

Question au Gouvernement n° 1164

Texte de la question

RÉUNIFICATION FAMILIALE ET RISQUE TERRORISTE

Mme la présidente . La parole est à M. Bartolomé Lenoir.

M. Bartolomé Lenoir . Je voudrais vous parler du danger terroriste en France. En Afghanistan, l'épouvantable régime des talibans s'attaque à l'État islamique pour garantir sa suprématie – une véritable lutte entre la peste et le choléra ! Cette situation accélère une migration extrêmement dangereuse d'Afghans affiliés à l'EI vers l'Europe. Je rappelle qu'en novembre dernier, un Afghane a été arrêté à Lyon et mis en examen pour association de malfaiteurs terroriste.

De l'autre côté du Rhin, le gouvernement allemand a suspendu il y a quelques mois le regroupement familial, ou plus précisément la réunification familiale, pour les bénéficiaires de la protection subsidiaire, c'est-à-dire pour les migrants n'ayant pas obtenu le statut de réfugié après étude de leur dossier. Cette situation d'écart en droit entre l'Allemagne et notre pays fait de la France une destination plus favorable pour les migrants du Moyen-Orient, ce qui entraîne un risque majeur pour la sécurité des Français.

Je rappelle qu'en seulement quelques années, la France a accueilli plus de 100 000 Afghans et que les demandes d'asile d'Afghans ont augmenté de 30 % rien que l'année dernière. Dans les prochains jours, je déposerai une proposition de loi visant à suspendre le regroupement familial pour les bénéficiaires de la protection subsidiaire. Une telle mesure a notamment pour objectif de nous aligner sur l'Allemagne. Je précise que ce serait un minimum et que nous considérons qu'il faut aller beaucoup plus loin.

Enfin, nous savons que le droit européen n'a pas empêché cette suspension en Allemagne et nous croyons que le Conseil constitutionnel français, du fait qu'il s'agit d'une suspension, pourrait ne pas s'y opposer cette fois-ci. Ma question est simple, monsieur le premier ministre : y seriez-vous favorable ?

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Laurent Nuñez, ministre de l'intérieur . Il y a onze ans, Charlie Hebdo faisait l'objet d'une attaque terroriste, tout comme Clarissa Jean-Philippe, assassinée à Montrouge le lendemain, puis l'Hypercashier le surlendemain. Dans votre question, vous faites un lien très direct entre les flux migratoires et la menace terroriste. Je vais vous rassurer : depuis 2015, tout a changé dans le pays en matière de suivi de cette menace. Au cours du quinquennat de M. Hollande, puis à partir de l'élection du président Macron, nous avons considérablement renforcé nos moyens de lutte contre la menace terroriste, ceux des services de renseignement, leurs moyens budgétaires, les outils de criblage et de suivi, tout en améliorant la coopération internationale en matière de renseignement et de lutte contre le terrorisme. En conséquence, nous avons déjoué quatre-vingt-treize attentats depuis 2012, dont soixante-deux depuis 2017.

Pourquoi rappelé-je ces chiffres ? D'une part parce que vous faites un lien très direct entre les flux migratoires

– que nous maîtrisons –,... (*Exclamations sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

M. Emeric Salmon, rapporteur spécial . Je tousse !

M. Laurent Nuñez, ministreet la menace terroriste, dont j'affirme, quant à moi, qu'elle nécessite avant tout du criblage, du suivi, des partenariats avec les services étrangers et des moyens renforcés pour nos propres services de renseignement.

Quand vous parlez de menace terroriste, je vous invite, monsieur le député, à la plus grande humilité. En effet, les individus qui nous ont attaqués il y a onze ans étaient connus depuis bien longtemps, dès avant 2012. Sur de tels sujets, le ministre de l'intérieur que je suis et le gouvernement auquel j'ai la chance d'appartenir n'avons de leçon à recevoir de personne ! Dans vos propos, vous laissez constamment entendre que nous serions dans le verbe et jamais dans l'action. Or ces onze dernières années montrent que nous sommes dans l'action, quand vous êtes, sans doute, dans le verbe – sans parler des liens que vous faites et que je refuse évidemment de faire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EPR.*)

M. Emeric Salmon, rapporteur spécial . Vous n'avez pas répondu à la question !

Mme la présidente . La parole est à M. Bartolomé Lenoir.

M. Bartolomé Lenoir . Monsieur le ministre, sauf votre respect, j'ai été très courtois en formulant ma question, à laquelle vous n'avez pas répondu. L'Allemagne a adopté la suspension de la réunification familiale, ce qui fait courir un risque majeur d'arrivée de migrants afghans en France. Du fait de l'affrontement entre talibans et État islamique, on sait bien que des migrants affiliés à cette organisation pourraient arriver en France, ce qui fait peser un risque majeur. J'attendais de vous une réponse, qui n'est pas venue. Je trouve cette situation très dangereuse. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UDR et RN.*)

Données clés

Auteur : [M. Bartolomé Lenoir](#)

Circonscription : Creuse (1^{re} circonscription) - Union des droites pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1164

Rubrique : Terrorisme

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 8 janvier 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 8 janvier 2026